



PhS / DA

Chelles, le 8 Juin 2021

REUNION du CONSEIL d'ADMINISTRATION du Mardi 1er juin 2021 Compte rendu

Le mardi 1er Juin 2021, les membres du Conseil d'Administration du Club de tarot de Chelles « Prenez garde au chien » se sont réunis à 14 h 00 dans une salle du gymnase Henri Bianco que la mairie de Chelles a mis à notre disposition pour tenir cette réunion, dans la mesure où nous ne pouvions pas utiliser la salle de l'avenue Liaubon occupée par ailleurs.

Membres du bureau présents à cette réunion:

| | |
|--------------------------|-----------------------|
| M Daniel ARNOULD | - Président |
| Mme Liliane JARVIS | - Vice-présidente |
| Mme Claude BERGAGNA | - Trésorière adjointe |
| M Philippe SHIGO | - Secrétaire |
| Mme Mary-Josée TISSERAND | - Membre du bureau |

Membres du bureau absents excusés :

| | |
|-----------------------|---|
| Mme Blandine LAVIALLE | - Membre du bureau (pouvoir donné à Mary-Josée Tisserand) |
| M Patrick JUGI | - Membre du bureau (pouvoir donné à Liliane Jarvis) |
| M Philippe LAIGLEHOUX | - Membre du bureau (pouvoir donné à Daniel Arnould) |

Invité en tant qu'auditeur libre (sans pouvoir de vote):

M Luc DOHET

o

o

o



ORDRE DU JOUR

- 1 / Préparation de l'AGO du Club pour les saisons 2019-2020 et 2020-2021
- 2 / Bilan comptable pour les deux saisons et vérification des comptes avant l'AGO
- 3 / Les élections au Conseil d'Administration / 2 élections séparées à prévoir pour les membres en fin de mandat ou démissionnaire. Appel à candidatures.
- 4 / La distribution des récompenses des challenges 2019-2020
- 5 / Les communications de la FFT et les décisions quant au prix des licences
- 6 / La participation du Club pour les qualifiés participants aux Triplettes D2 et Libre par quatre (cas des non-adhérents)
- 7/ Les déplacements des joueurs et la participation financière au co-voiturage par le club
- 8/ Le calendrier 2021-2022
- 9/ Le Forum des Associations de Chelles
- 10/ Questions diverses

o

o

o

COMPTE RENDU

1 - Préparation de l'AGO du Club pour les saisons 2019-2020 et 2020-2021

La convocation pour la réunion concernant les 2 AGO a été adressée le 27 mai aux membres de l'association (licenciés et adhérents). Cette réunion se tiendra le samedi 12 juin à 14 h dans la salle de l'avenue Liaubon à Chelles.

2 - Bilan comptable pour les 2 saisons et vérification des comptes avant l'AGO

Pour répondre à la question posée au Président par deux membres du club quant à savoir comment avait été tenue la comptabilité durant la saison 2020-2021, il est précisé que la comptabilité a de fait été pratiquement « mise en sommeil » puisque, compte tenu du contexte sanitaire, les membres n'ont quasiment pas pu se rencontrer pour jouer au club (hormis en tout début de saison).

La comptabilité va donc être mise à jour et les comptes seront arrêtés au 31 mai 2021 puis vérifiés avant la tenue de l'AGO du 12 juin. Une réunion est prévue à cet effet le 4 juin et la vérification sera ensuite assurée par Christophe Ortiger.



3 - Les élections au Conseil d'Administration / 2 élections séparées à prévoir pour les membres en fin de mandat ou démissionnaire. Appel à candidatures.

Nous procéderons à 2 votes séparés (un pour chacune des saisons). Dans la mesure où un quorum de 50 % des votes des membres est nécessaire pour que les AGO puissent valablement délibérer, nous vous remercions de remettre votre pouvoir dûment signé à un membre de votre choix qui pourra voter pour vous, en cas d'empêchement pour vous d'assister à cette réunion.

Renouvellement du bureau:

- fin de mandat 2019-2020 : D. Arnould, L. Jarvis et P. Shigo
- fin de mandat 2020-2021 : P. Jugi, P. Laiglehoux et M J Tisserand
- démission à fin 2020 : G Texier

... d'où un appel pressant à candidatures pour reconstituer le bureau.

4 - La distribution des récompenses des challenges 2019-2020

La distribution des « enveloppes » sera effectuée lors de la réunion AGO du 12 juin.

5 - Les communications de la FFT et les décisions quant au prix des licences

En vue des prochaines compétitions, nous allons devoir organiser en septembre ou début octobre les qualifications pour le Libre par 4 et le duplicaté sénior.

Le tarif des licences/adhésion pour la nouvelle saison 2021-2022 n'a pas encore été déterminé. Il vous sera communiqué dès lors que la réunion du Comité se sera tenue (très prochainement) et que le nouveau bureau du club (après l'AGO) aura fixé le montant de l'adhésion.

En ce qui concerne notre Club, et sur proposition du Président, le bureau a décidé de rembourser intégralement le coût de la licence 2020-2021 (adhésion club + licence part FFT et part Comité). Il s'agit là d'un geste important, qui sera à la charge financière du club et apparaîtra dans les comptes de l'exercice 2021-2022. Cette décision a été prise compte tenu du fait que les joueurs/joueuses qui ont pris leur licence n'ont quasiment pas pu jouer durant la saison.

Ce remboursement interviendra sous forme d'un avoir à déduire du nouveau tarif de la prise de licence et de l'adhésion pour la saison 2021-2022.

Le résultat de ce vote:

- POUR = 5
- CONTRE = 1
- Abstention = 2



6 - La participation du club pour les qualifiés participants aux Triplettes D2 et Libre par 4 (cas des non-adhérents)

Il est confirmé que le club ne donnera pas de participation aux joueurs n'ayant pas atteint leur quota de présence aux différents tournois de l'année. Pour rappel la prise de licence est automatiquement rattachée à l'adhésion au club.

7 - Les déplacements des joueurs et la participation financière au co-voiturage par le club

Concernant la participation pour frais de co-voiturage pour les véhicules transportant 4 personnes (voire 3 personnes par dérogation), il a été décidé de maintenir cette participation financière du club pour la nouvelle saison et de faire un point en fin d'année afin d'en mesurer pleinement la portée.

8 - Le calendrier 2021-2022

Il sera établi cet été quand toutes les informations nécessaires à son élaboration seront connues.

9 - Le Forum des Associations de Chelles

Il se tiendra sur une seule journée le samedi 4 septembre prochain (fermeture à 18h) et les volontaires pour assurer la tenue de notre stand sont priés de se faire connaître. Merci d'avance.

10 - Questions diverses

En raison de la longue période de fermeture du club, il a été nécessaire de procéder à un « nettoyage » dans le stock du bar c'est ainsi qu'environ 160 canettes de boissons diverses ont dû être détruites car périmées de longue date. C'est malheureusement une perte pour la trésorerie du club, perte qui va impacter le résultat de l'exercice comptable 2020-2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 00

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Daniel Arnould', written in a cursive style.

Daniel ARNOULD